Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 1

Buchbesprechung: Une paix insoutenable [Le Carré, John]
Autor: Pedrazzini, Dominic M.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

John Le Carré: Une paix insoutenable

Présentation par le major Dominic M. Pedrazzini

«L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein forcé de trahir.»

La Rochefoucauld

Après une campagne publicitaire soutenue, voici la version française du récit d'un romancier d'espionnage, d'un spécialiste du renseignement[1]. John Le Carré mérite, sans doute, d'être lu dans sa langue qui est l'anglais. En dépit d'une traduction médiocre qui trahit parfois la pensée et l'expression de l'auteur, il convient de relever quelques éléments inédits de l'affaire Jeanmaire. Peu discernables en fait, car enrobés dans un enchaîné fondu d'événements et de réflexions, mélangés dans le temps et dans l'espace.

L'indigence affective dans laquelle s'est trouvé J.-L. Jeanmaire constitue la faille autour de laquelle l'auteur a construit son récit, autour de laquelle s'est constituée une trahison, envers et malgré le coupable. Les exaltations provoquées par un milieu et une éducation militaristes, l'idéal martial forgé dans sa jeunesse n'ont pas trouvé l'aboutissement idéal, le répondant escompté par J.-L. Jeanmaire dans un pays par trop étriqué pour lui. L'auteur méprise apparemment les Suisses et leur défense; leur service de renseignements met un comble à son ironie. Et le brigadier félon, un point d'orgue à son analyse psychologique. Mais revenons à la passion qui a tout déclenché, pour laquelle aucun sacrifice n'est suffisant, aucune expiation définitive, aucune générosité assez aveugle. Il n'y a pas de milieu, tout dépend de son objet. Or, lorsque celui-ci se profile par un beau jour d'avril 1959 sous les traits d'un fringant officier étranger, tout est à craindre.

Le colonel Jeanmaire d'alors sera séduit par le charme, l'allure, la culture de Vassili Denissenko, attaché militaire à Berne, officier chevronné du renseignement soviétique. Manifestement peu habitué à un tel charisme parmi ses semblables, J.-L. Jeanmaire voit en lui l'homme d'honneur, le héros de Stalingrad, le cavalier tsariste antibolchevique, l'officier modèle. En outre, il est Russe, comme sa propre épouse ou presque qui ne tardera d'ailleurs pas à partager son engouement. Très vite, le colonel Denissenko saisit l'opportunité de gagner sa confiance; il l'écoute, l'approuve, le met en verve, l'encourage. Victime d'un certain ostracisme, J.-L. Jeanmaire se réjouit d'une telle rencontre et s'épanche rapidement en informations militaires, en affirmations péremptoires sur notre défense, sur l'armée et ses cadres. Peu à peu, au cours de conversations anodines, d'entretiens à bâtons rompus, se précisent les intérêts à peine voilés de l'espion soviétique.

Emporté par ses convictions, le colonel Jeanmaire s'escrime à démontrer l'efficacité de notre système militaire. A bout d'arguments, il passera aux «preuves». De règlements en plans de mobilisation, d'états nominatifs en ordres de bataille, il s'enferrera dans un engrenage dont il ne pourra plus sortir, même longtemps après le départ de Denissenko. Tout ne devait pas être inintéressant pour les Soviétiques; trois ou quatre agents successifs harponneront encore le nouveau brigadier. Devenu officier général, J.-L. Jeanmaire non seulement continue en parfaite victime du chantage de ses correspondants, mais va au-devant de leurs désirs, sous prétexte d'une dissuasion personnelle et active! Là, la bêtise dépasse la fiction! La passion a cédé le pas à une naïveté coupable. Comment prétendre, au niveau du brigadier, ne pas connaître l'existence du KGB ou du GRU? Comment négliger à ce point la classification des documents remis aux Russes, indépendamment de leur contenu? Comment, en pleine guerre froide, leur accorder de bonne foi quelque crédit? Comment prétendre à la dissuasion en livrant les

[1] Paris, Robert Laffont. 1991. 130 pages.

points sensibles de la défense civile? Et cela jusqu'au printemps 1975!

D'autre part, l'auteur ne peut s'empêcher de douter du service suisse de contre-espionnage, ou des organes similaires qui semblent tout ignorer. J.-L. Jeanmaire leur annonce pourtant ces rencontres avec les Soviétiques. Une certaine liberté d'action était-elle accordée à ceux qui voulaient bien s'occuper des représentants peu engageants des pays de l'Est? L'interprétation de la neutralité allait-elle jusqu'à «donner» la même chose à chacun, ne pouvant rien refuser à personne? Fallait-il rééquilibrer le marché des informations, plus ouvert d'un côté que de l'autre? Quoi qu'il en soit, l'alerte vient de l'étranger. L'auteur se perd en conjectures sur les dénonciations qui, à l'évidence, concernent de plus vastes fuites, notamment au sujet du système *Florida*, auquel J.-L. Jeanmaire ne connaît rien. La question semble s'être vite politisée sous la pression des USA, voire de l'URSS aussi, menaçant de révéler d'autres singularités.

On connaît la suite: l'enquête, le procès, la condamnation. En tout état de cause, les ennemis de la Suisse ont réussi à amorcer ainsi une manœuvre de déstabilisation et de discrédit dont le pays et l'armée ont largement pâti. L'obstination du condamné relève à la fois du courage et de l'ineptie si l'on suit la conclusion de John Le Carré qu'à vouloir maintenir une paix insoutenable, J.-L. Jeanmaire est tombé malade d'être Suisse!

D. M. P.

«'Parler d'une guerre comme d'un événement possible, c'est contribuer, pour sa petite part, à la provoquer.' (Léon Blum.) La France tout entière suit cette directive monstrueuse de bêtise, qui satisfait son indomptable frivolité.»

Henry de Montherlant
Carnet XXI *(novembre 1931 - avril 1932)*